

Greffé du tribunal de commerce de BRIVE

6 Rue Saint Bernard
19100 BRIVE
Tél 0555177676

A COM EXPERTISE

BP 97

47302 VILLENEUVE SUR LOT CEDEX

Nos références / CDN

BRIVE, le 19 Avril 2010

Certificat de dépôt d'acte(s) de société

Numéro d'identification 382 355 568
Numéro de gestion 1991 B 00138
Dénomination a COM. EXPERTISE, CENTRE - SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
Adresse R ERNEST COMTE
ZI LA MARQUISIE
19100 BRIVE

Nous soussigné, Greffier du tribunal de commerce de BRIVE certifions avoir reçu en dépôt le(s) acte(s) concernant la société sus-citée.

Numéro du dépôt: 888
Date du dépôt: 19/04/2010

- *Acte en date du* 23/12/2009

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Décision: DEMISSION DE DIRECTEUR GENERAL

Le Greffier,

@ COM EXPERTISE, CENTRE - Société d'Expertise Comptable
Société Anonyme
au capital de 559 170 euros
Siège social : RUE ERNEST COMTE
ZI LA MARQUISIE
19100 BRIVE LA GAILLARDE
382355568 RCS BRIVE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 23 DECEMBRE 2009

L'an deux mille neuf,
Le 23 décembre,
A 9 heures,

Les administrateurs de la société @ COM EXPERTISE, CENTRE - Société d'Expertise Comptable se sont réunis en Conseil, RUE ERNEST COMTE ZI LA MARQUISIE 19100 BRIVE LA GAILLARDE, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion .

Sont présents :

Monsieur Jean AUDUBERT

Monsieur Patrick MAURI

Monsieur Alain PECHMAGRE CAMINADE

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur Jean AUDUBERT préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur JEAN AUDUBERT remplit les fonctions de secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

JA

ORDRE DU JOUR

- Prise acte de la démission du Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

DEMISSION DU DIRECTEUR GENERAL

Le Président rappelle au Conseil que Monsieur Alain PECHMAGRE-CAMINADE a présenté sa démission des fonctions de Directeur Général qu'il occupait au sein de la Société à compter du 31 décembre 2009.

En conséquence, il demande au Conseil de bien vouloir prendre acte de sa démission.

Après en avoir délibéré, le Conseil prend acte, à l'unanimité, de la démission de Monsieur ALAIN PECHMAGRE-CAMINADE de ses fonctions de Directeur Général de la société à compter du 31/12/2009 et décide qu'il ne sera pas procédé à son remplacement.

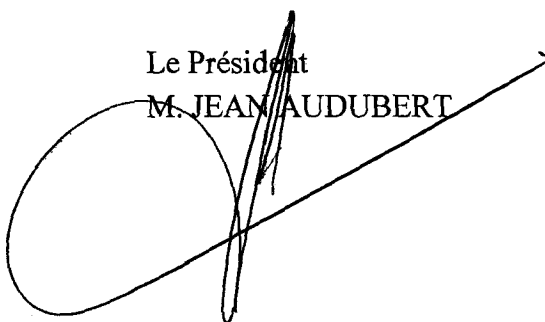
Le Conseil donne tous pouvoirs au CABINET @ COM. EXPERTISE ou à toute personne qu'il se substituerait pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

Le Président

M. JEAN AUDUBERT



Un Administrateur

M. ALAIN PECHMAGRE-CAMINADE